



Réponse au communiqué de nos élus

Mesdames, Messieurs,

Vous avez reçu ces derniers jours, un courrier informatif de la communauté de commune de Dun le Palestel et de la commune de Saint Sébastien sur le projet de centrale thermique à gaz.

Nous ne pouvons que nous féliciter d'une **première communication de nos élus sur le projet 1 an après sa première discussion et 6 mois après le vote de la municipalité de Saint Sébastien** pour poursuivre la pré-étude.

C'est donc une première victoire pour notre association de les avoir amenés à informer les habitants sur le projet en question !

Après lecture du document, c'est notre seule satisfaction car il soulève un certain nombre de remarques, de questions et de désaccords. Nos élus ne répondent pas clairement aux problèmes posés par ce projet.

1. Intérêt énergétique et nécessité d'une telle usine :

Nos élus affirment qu'elle serait une usine d'appoint. Mais ils expliquent aussi que c'est un projet privé découlant d'une étude en termes de rentabilité ...

C'est un peu tout et son contraire. **Il n'est pas crédible que POWEO puisse rentabiliser une usine demandant un investissement de 500 à 600 millions d'euros en ne l'exploitant que pour les pics de consommation !**

2. Emissions polluantes

Définition du mot « pollution » (Larousse) :

Dégradation de l'environnement par des substances (naturelles, chimiques ou radioactives), des déchets (ménagers ou industriels) ou des nuisances diverses (sonores, lumineuses, thermiques, biologiques, etc.).

Pollution atmosphérique :

Il est confirmé que l'usine émettra 2 millions de tonnes de CO2 par an, ce qui correspond à une production d'électricité 285 jours / an ... **Nous sommes très loin de ce que l'on peut appeler une utilisation d'appoint !**

Pour information, en 2007 dans le Limousin, il y a eu 1 281 400 tonnes de CO2 rejetés par l'industrie (source officielle de l'état : Registre Français des émissions polluantes <http://www.irep.ecologie.gouv.fr/IREP/index.php>)

Cette usine multipliera par plus de deux les émissions de CO2 de notre région.

De plus, même si ces rejets respectent les « quotas » du Grenelle de l'environnement, cela ne signifie pas qu'ils ne sont pas nocifs pour notre environnement.

Le CO2 est un gaz à effet de serre et dans une logique de réduction mondiale de ces émissions (Cf. Protocole de Kyoto voté en 1997), pourquoi les doubler dans une région plutôt épargnée ?

Le remplacement des centrales à charbon par des centrales à gaz se conçoit s'il s'opère sur les sites déjà occupés.

Cela garantit l'arrêt d'exploitation de la centrale à charbon (plus polluante) et le maintien du tissu économique local. **Nous ne sommes pas dans cette configuration.**

Par ailleurs, ils avancent des « émissions limitées » en NOx et CO.

« La chambre de combustion réglementaire permet une combustion QUASI parfaite donc TRES PEU de monoxyde de carbone. »

C'est bien ce QUASI et ce TRES PEU qui nous inquiètent !

Ils affirment qu'il n'y aura pas de gaz naturel stocké sur le site. (Page 3)

On peut donc se poser la question de l'utilité d'une station de gaz naturel sur le site (cf. schéma du document des élus).

Ils disent qu'il n'y aura pas de stockage de matières dangereuses. (Page 3)

Qu'en est-il des acides et autres fongicides utilisés pour le nettoyage des cheminées sur lesquelles vont se développer des moisissures à cause de la vapeur d'eau contenue dans les fumées.

Que deviendra le site après 25 à 30 années d'exploitation sachant que les industriels recherchent sans cesse sur les communes des zones d'enfouissement de déchets industriels ?

Pollution visuelle :

On nous parle d'études architecturales et paysagères qui seront menées pour intégrer le projet dans l'environnement (page2) ...

Le terrain d'Anguignier pressenti jusque là est situé en hauteur. (Au dessus de la vallée de L'Abloux) On peut donc se demander comment les paysagistes pourront cacher des bâtiments pouvant aller jusqu'à 45m de haut !

Et que dire des cheminées qui vont tutoyer les nuages (50 à 65m) ...

Il n'y a aucun doute, cette usine se verra et ne sera pas du tout intégrée dans l'écrin de verdure sur lequel nos élus envisagent son implantation !!!

Combien de pylônes vont fleurir sur le site pour rejoindre la ligne de 400000 volts existante ?

Le document reste imprécis à ce sujet : « le nombre sera en fonction de l'éloignement par rapport à la ligne électrique de 400 000v ».

Pollution sonore :

Il est évoqué un niveau sonore « QUASIMENT inaudible » ... **l'usine sera donc bruyante .**

« Le trafic routier sera limité en phase d'exploitation » **Qu'en sera-t-il du niveau sonore pendant les 2 à 3 ans de construction ?!** (Page 3)

3. Les bénéfices réels d'un tel projet ?

« Des infrastructures routières nouvelles et utilisables pour tous » ... et disproportionnées ??

Elles ne seront guère utilisées après la construction puisque selon nos élus « le trafic routier sera limité en phase d'exploitation ». Quel est notre véritable besoin ?

Les élus évoquent un « regain d'activité pour les entreprises locales et pour les commerces alentour ». POWEO n'emploiera que **ponctuellement** des entreprises locales.

Ne soyons pas dupes, ce genre de chantier répond à un cahier des charges très précis et très technique. Ce sont donc des entreprises spécialisées qui vont construire l'usine et en l'occurrence très probablement l'industriel Siemens.

N'oublions pas que POWEO est un groupe financier et pas un constructeur !

Par contre, ils passent sous silence la baisse des prix de l'immobilier.

Qui aura vraiment envie de vivre à proximité d'un tel projet ?

Les ouvriers seront là de façon **temporaire** et n'auront pas d'intérêt à s'installer dans la région pour une courte durée.

De la même façon, les futurs employés, s'ils décident de s'installer avec leurs familles, choisiront certainement les villes aux alentours pour conserver leurs habitudes, leurs modes de vie.

On parle d'une « contribution non négligeable au développement rural » alors que des agriculteurs seront poussés à quitter la commune si le projet se réalise !

Enfin, nos élus écrivent vouloir "donner les moyens d'assurer la qualité de notre cadre de vie, notamment en y maintenant une vie".

Qu'en est-il des nouveaux venus recherchant le cadre de vie exceptionnel qui leur est offert à Saint Sébastien et ses environs ?

Ne participent-ils pas au maintien de la vie et du cadre de vie en Creuse, en rénovant, entretenant les bâtiments et en consommant ?

De façon évidente, ce document fait la promotion du projet car tout y est vendeur **mais extrêmement nuancé**. On y trouve les morceaux suivants :

- **Quasiment** inaudible.
- Trafic routier en phase d'exploitation **limité**.
- Combustion **quasi parfaite**.
- **Emissions limitées** d'oxyde d'azote et de monoxyde de carbone.
- Pas de stockage de matières dangereuses en quantité **significative**.
- Le nombre de pylône **sera fonction de** l'éloignement ...

Si les informations précises de POWEO, transmises aux élus et que nous brûlons de connaître, ont le niveau de précision du document distribué, alors nous ne pouvons qu'être inquiets et réaffirmer que seules les considérations financières ont été prises en compte dans la décision de poursuivre les études sur ce projet.

N'hésitez pas à signer la pétition et à nous rejoindre pour que ce projet insensé ne détruise pas le cadre que nous aimons tous !

Association « pour le respect du patrimoine rural et de la qualité de vie de Saint Sébastien et ses environs »

20 Anguignier – 23160 Saint Sébastien

Courriel : pasdecentralesaintseb@gmail.com Site : <http://respirerastsebastien.free.fr>